

# Chantier de l'Arbre de rue

## Note d'information sur les arbres du domaine public à Montréal, leur sélection, leur plantation et leur entretien

### Introduction

Force est de constater que la Ville de Montréal n'arrive pas à maintenir en quantité ni qualité suffisantes, des arbres sur les voies publiques, notamment au centre-ville mais aussi dans plusieurs quartiers. Cet état de situation est lourd de conséquences pour l'image de notre ville et la qualité de vie de tous les résidents et les usagers de la rue. Cela est aussi un indicateur sentinelle d'un problème inhérent dans la chaîne du développement et de l'entretien de la voie publique et des espaces publics qui s'y rattachent.

Devant ce constat, nous nous sommes réunis pour former un chantier sur les arbres de rue, leur condition, leur appropriation collective et leur contribution à la qualité de l'espace public, à la personnalité du centre-ville et des quartiers de la métropole ainsi qu'à la santé de la canopée et du milieu de vie urbain.

Notre proposition concerne au premier chef les arbres du domaine public et le redressement qui s'impose à leur égard. Nous sommes également conscients dans cette démarche que, pour progresser, nous devons aussi considérer la partie privée et institutionnelle non municipale, qui constitue l'autre partie – celle qui est quantitativement plus importante – de la forêt urbaine globale. L'une et l'autre se complètent; par exemple, la partie privée peut contribuer à augmenter la diversité des essences d'arbres, étant moins sujette aux contraintes et aux assauts qui touchent les arbres publics, en plus de doubler, voire de tripler la quantité d'arbres en ville. C'est pourquoi nous supportons l'action de SOVERDI et des membres de l'Alliance Forêt urbaine et les considérons comme des partenaires pour une forêt urbaine abondante et saine au centre-ville de Montréal.

Destinée à la haute direction de la Ville de Montréal et de l'Arrondissement de Ville-Marie responsable du centre-ville, la présente note cherche à identifier les diverses causes de cet état des choses, et proposer quelques orientations pour améliorer la situation.

### La situation sur le terrain

De façon généralisée, nous pouvons observer que l'état des arbres de rue et sur la voie publique au centre-ville est lamentable. Trop souvent, les arbres vivants sont dans un état de santé plus que précaire, plusieurs n'arrivent pas à survivre ou perdurent dans leur triste état au détriment de la qualité de l'environnement et du paysage urbain. Partout, on observe aussi des arbres cassés ou coupés au ras du sol, ce qui interrompt la continuité des alignements de rue et de la canopée.

Pourtant, la plupart des autres villes occidentales, notamment les villes nordiques, réussissent à réaliser et à garder en santé leurs alignements d'arbres et les canopées continues qu'ils forment, à même leurs voies publiques et ce, malgré les difficultés posées par les travaux de réfection des infrastructures et l'entretien quotidien, comme le déneigement.

### Causes observées

Selon nous les causes principales de cet état de la situation seraient les suivantes :

- La trop petite taille de l'arbre, le choix d'essences inadéquates et le manque de protection suffisamment robuste au moment de la plantation
- L'entretien (arrosage, etc.) inadéquat des deux premières années de vie de la nouvelle plantation
- Des fosses de plantation trop petites et parfois emplies de matériau impropre à la plantation
- L'endommagement des racines des arbres matures ou grandissants lors de la réfection des infrastructures adjacentes

L'ensemble des points précédents se résume en deux catégories d'une même problématique. Premièrement, la préoccupation de développement et de valorisation des alignements d'arbres de rue et de la canopée est souvent mise de côté en faveur du design et de l'exécution technique des infrastructures. Deuxièmement, le protocole d'exécution et de la surveillance des travaux de réfection des infrastructures ne tient pas compte de la protection à donner aux plantations existantes.

### Pistes de solution

**Poursuivre une vision partagée de l'arbre de rue mature**, à savoir :

*Nous plantons des arbres aujourd'hui pour les amener à un stade de développement où ils peuvent pleinement participer à la personnalité et à la santé du centre-ville et des quartiers de la métropole, soit après 15 à 20 ans de croissance grâce à un entretien et des soins adéquats.*

**Instaurer cette orientation prioritaire :**

- Introduire dans toutes les instances une culture de promotion et de protection des alignements d'arbres de rue et d'une canopée florissants pour toutes les voies publiques du centre-ville et des quartiers de Montréal.
- Modifier la politique actuelle ou introduire dans le Plan d'action Canopée des dispositions précises relatives au choix des espèces, approprié pour l'écologie du lieu, la taille et la santé des arbres lors de la plantation, ainsi que le design des voies publiques

(trottoirs, fosses, chaussée, infrastructures souterraines) autant de dispositions qui favorisent le développement d'arbres de rue et d'une canopée pleine et durable.

- S'assurer que ladite politique contienne des mesures visant spécifiquement la protection et l'entretien efficace des arbres de rue et qu'elle assure l'arrimage efficace entre les actions des différents services municipaux qui interviennent sur les rues et les arbres (transport, infrastructures souterraines, déneigement, patrimoine).
- S'assurer que les ressources humaines responsables de la végétation aient les moyens matériels et les pouvoirs requis pour promouvoir, protéger et voir au développement des arbres de rue et la canopée le long des voies publiques.
- Interpeller le membre du comité exécutif responsable de l'environnement, des parcs et du verdissement pour qu'il intervienne directement pour assurer le développement et la protection des arbres de rue et de la canopée, puisqu'ils représentent un actif économique majeur pour la Ville (voir le rapport de la Banque TD) et que les Montréalais ont consenti à déboursier des sommes importantes pour les mettre en place.

#### Projets Pilotes :

Le défi de la réalisation et du maintien d'une canopée robuste et durable le long des voies publiques est complexe en termes de la planification et de la gestion des opérations d'entretien du domaine public. Nous proposons donc de procéder par une approche de projet pilote, en réalisant des initiatives dans le cadre de grands travaux déjà planifiés par la Ville ou l'arrondissement de Ville-Marie; par exemple, l'élaboration et l'éventuelle mise en application du PPU des Gares

Ces initiatives seraient entreprises dans une démarche de laboratoire actif et collaboratif dont l'objectif serait d'étudier et de mettre au point de nouvelles pratiques de design, d'exécution et d'entretien des voies publiques, notamment au chapitre des arbres.